

**ARRETE N° 2020-DF-RF-03-1**

**PORTANT NOMINATION DES RESPONSABLES DE FORMATION  
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

**ANNEE UNIVERSITAIRE 2020-2021**

**L'administratrice provisoire de l'université Paris 8,**

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;

Vu la loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants ;

Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;

Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;

Vu la proposition de l'UFR études, recherche et ingénierie en Territoires, Environnements, Sociétés du 3 juin 2020 ;

Vu l'avis de la CFVU du 17 septembre 2020 ;

**A R R E T E**

**ARTICLE 1 –**

Les enseignants suivants sont désignés comme responsables de formation de l'**UFR études, recherche et ingénierie en Territoires, Environnements, Sociétés** pour l'année universitaire 2020-2021 :

Licence mention Géogrpahie

**Antoine DA LAGE/  
Eric CANOBIO**

Master mention Géographie

parc. Vulnérabilités – Alternatives – Résistances – Adaptations (VARAP)

**François LEGOUY**

Spécialisations

**François LEGOUY/  
Olivier ARCHAMBEAU/  
Kaduna-Eve DEMAILLY/  
Éric CANOBIO**

parc. Géomatique, Géodécisionnel, Géomarketing et Multimédia

**Vincent GODARD**

Master mention Mondes méditerranéens en mouvement

**Pascale FROMENT**

Master mention Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales

**Anis ROJBI**

**ARTICLE 2 –**

Le Directeur de l'UFR études, recherche et ingénierie en Territoires, Environnements, Sociétés et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 28 octobre 2020

L'administratrice provisoire de l'université Paris 8

Annick ALLAIGRE

Administratrice provisoire  
Université Paris 8  
Vincennes - Saint-Denis  
Annick ALLAIGRE